

# **Règlement du championnat du Pas-de-Calais des moins de 1800**

## **Article 1**

Le Tournoi se joue sur 4 demi-journées ( dates à définir ) en 8 rondes de 50 min + 10 s/coup .  
Chaque tournoi sur une demi-journée sera considéré comme un tournoi indépendant au regard de la FIDE.

Le CDJE du Pas de Calais se chargera de l'homologation de chacun des 4 tournois et paiera les droits à la FFE.

Pour chaque demi-journée le club qui organise le tournoi en 2 rondes doit fournir un arbitre et prévoir un joueur qui pourra compléter les inscrits pour avoir un nombre pair de joueurs .

A la fin de la journée l'arbitre transmettra les résultats au responsable de la compétition.

## **Article 2**

Le Tournoi est réservé aux joueurs licenciés A dans le Pas-de-Calais pour la saison en cours.  
Pour participer, un joueur doit avoir un ELO inférieur à 1800.

Si un joueur a déjà fait au moins une ronde de la saison en cours et que son ELO dépasse les 1800 il peut continuer à faire le championnat.

## **Article 3**

Les appariements à chaque ronde se feront au système suisse et en cumulant les résultats des tournois précédents. Chaque victoire rapporte 1 point et chaque nulle 0,5 point.

Un joueur présent à un tournoi et absent au suivant ne sera pas apparié. Son nombre total de point n'évoluera donc pas pour ce tournoi , il pourra à nouveau s'il le désire participer aux tournois suivants.

## **Article 4**

A l'issue des 4 tournois, le joueur qui aura cumulé le plus de points sera déclaré champion du Pas-de-Calais des moins de 1800.